

**Procès-verbal  
Conseil d'établissement no 3 (année 2023-2024)  
de l'école St-Marc  
au salon du personnel  
Le 16 janvier 2024**

Membres présents:

Dino Spassatempo (directeur)  
Mme Véronique Bussières (présidente)  
Mme Catherine Barahona-Dussault  
Pierre-Laurent Boudrias  
Salomé Fontolliet  
Sophie Brosseau  
Simon Fournier  
Rafik Rehi, membre-substitut

Pascal Lafrance  
Julie Lamoureux-Dicaire  
Louis Beaudoin De La Sablonnière  
Bernard Dostie  
Claire Neyrolles

Membre(s) absent :

Jonathan Bécotte  
Chantal Sweeney

Visite/public :

Philippe St-Cyr (Caisse Desjardins Rosemont-La-Petite-Patrie)

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté. Il est 18h05.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

*Résolution 2024-01-16-01*

*Véronique Bussières propose l'adoption de l'ordre du jour.*

*Pierre-Laurent Boudrias seconde.*

### **3. Adoption du procès-verbal du 24 octobre 2023**

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

*Résolution 2024-01-16-02*

*Véronique Bussièrès propose l'adoption du procès-verbal.*

*Julie Lamoureux-Dicaire seconde.*

### **4. Suivis du procès-verbal du 2023-10-24**

Les suivis sont abordés dans l'ordre du jour.

### **5. Mot du public**

Philippe St-Cyr, de la Caisse Desjardins Rosemont-La-Petite-Patrie, présente les deux points suivants :

- Contribution de la Caisse au projet d'embellissement de la bibliothèque

En lien avec le projet de bonification de la bibliothèque annoncé en début d'année, Dino Spassatempo a sollicité la Caisse populaire de Rosemont-La-Petite-Patrie. Celle-ci a offert 30 000\$ pour la réalisation du projet. La contribution fait partie de la ristourne collective versée par la caisse pour des projets dans le quartier.

- Projet de Caisse scolaire

M. St-Cyr présente le projet de Caisse scolaire de Desjardins. Il s'agit d'un programme d'éducation financière visant à enseigner l'assiduité à l'épargne aux jeunes de 5 à 11 ans. La caisse verse une ristourne de 10\$ au compte de l'enfant qui a fait au moins 7 dépôts dans l'année (peu importe le montant des dépôts). 3 écoles du quartier y participent déjà. Le matériel du projet est approuvé par le ministère, et il ne comporte pas de logo de Desjardins. L'enfant peut faire ses dépôts dans une boîte au secrétariat de l'école. L'information pourrait être transmise aux parents via l'info-parents. Le programme n'implique pas de démarche supplémentaire pour les enseignants.

Après le départ de M. St-Cyr, le projet est discuté. Le projet est jugé intéressant par l'ensemble des membres. Dino propose d'envoyer l'info par courriel aux parents et de faire un rappel dans l'Info-Parents.

*Résolution 2024-01-16-03*

*Véronique Bussièrès propose l'implantation du projet de Caisse scolaire à l'école.*

*Sophie Brosseau seconde.*

## **6. Mot de la présidente**

Pour information :

- Boîte à courriel du C.É.

Le C.É. a une boîte courriel, laquelle n'a jamais été configurée ([st-marc.ce@csgm.qc.ca](mailto:st-marc.ce@csgm.qc.ca)). La direction explique que cette adresse offre un canal aux parents qui souhaiteraient faire une plainte ou un commentaire sans s'adresser directement à la direction. Véronique aimerait que la gestion de la boîte courriel soit une responsabilité partagée entre plusieurs personnes. Simon s'en chargera avec Véronique.

Pour approbation ou adoption :

- Mise à jour à la régie interne : vote électronique

Le vote électronique permet l'approbation rapide de certaines demandes des enseignants (ex. : sorties). Cette disposition a été ajoutée à la régie interne, tel que convenu lors du dernier C.É. La demande soumise par courriel est considérée comme approuvée lorsque plus de la moitié des membres votants se sont prononcés en faveur.

Conformément à la discussion tenue lors de la dernière rencontre, Véronique a aussi ajouté à la régie un point spécifiant que l'information relative à toute dépense majeure imputée au fonds 9 doit être envoyée au moins 4 jours de calendrier avant la tenue du C.É., au moment de l'envoi de l'ordre du jour.

*Résolution 2024-01-16-04*

*Simon Fournier propose l'adoption des modifications à la régie interne.*

*Véronique Bussières seconde.*

- Investissement du C.É. pour le remplacement d'écrans interactifs de 1<sup>ère</sup> génération

Lors de la dernière rencontre du Comité de parents du CSSDM, Pierre-Laurent a demandé à la directrice générale du CSSDM si l'argent du Fonds 9 pouvait être utilisé pour le remplacement d'équipement scolaire. La directrice générale a répondu qu'en principe, les fonds ne devraient pas servir au remplacement de TBI, puisqu'un fonds est déjà prévu à cet effet. Le fonds 9 peut servir à couvrir des dépenses supplémentaires, mais pas de l'équipement de base. Elle a toutefois reconnu que le fonds destiné au remplacement d'écrans interactifs est nettement insuffisant et elle est consciente des problèmes occasionnés par la désuétude des équipements. Des représentations sont en cours auprès du ministère pour que le fonds destiné au remplacement des TBI soit bonifié.

De son côté, Dino a consulté l'avocate du CSSDM, qui a expliqué que le fonds 9 peut servir de complément de financement aux autres fonds lorsque nécessaire. Il serait donc possible de l'utiliser pour l'achat de TBI, comme l'a proposé la direction de l'école. L'avocate va clarifier la situation avec la direction générale du CSSDM afin que leur position soit cohérente.

Dino présente le coût total pour les TBI, qui serait de 34 309,69 \$. Le coût est moins élevé que ce qui avait été estimé au départ (42 000 \$). Véronique suggère que Dino s'assure d'obtenir une confirmation écrite validant qu'on peut aller de l'avant avec le projet. Rafik soulève un questionnement à savoir si on devrait remplacer un tableau de plus, puisqu'une dépense de 42 000\$ avait été approuvée. Dino explique que la mesure proposée couvre l'ensemble des écrans de première génération, et que cela est suffisant pour le moment.

*Résolution 2024-01-16-05*

*Véronique propose l'utilisation de 34 309,69 \$ du fonds 9 pour le remplacement de 7 écrans interactifs de première génération.*

*Simon Fournier seconde.*

- Campagne de financement annulée et planification

La campagne de vente de chocolat devait se faire à l'automne, avant Noël, et a été annulée à cause de la grève. Il est décidé de la reporter à l'automne prochain, un peu avant la vente d'huile d'olive et de sapins par l'OPP. Véronique propose l'organisation d'une campagne de vente de produits de l'érable au printemps. Cette campagne était réalisée par le passé et rencontrait toujours un grand succès. Dino discutera avec l'OPP, afin de s'arrimer en vue des différentes campagnes de financement à organiser.

## **7. Mot de la direction**

Pour information

- Programme d'anglais intensif

La grève a retardé le processus de sélection pour l'année 2024-2025. Les candidatures reçues seront étudiées cette semaine. La pige sera effectuée lundi prochain, par Véronique Bussièrès et Simon Fournier, avec un représentant des enseignants et de la direction. Les noms des élèves sélectionnés devront être remis à l'organisation scolaire d'ici la fin-janvier. Il y a eu beaucoup de candidatures en provenance d'autres écoles cette année, puisque la direction avait fait de la promotion dans les écoles des environs. L'enseignante d'anglais au programme, Rosemary, a quitté pour la retraite et est actuellement remplacée temporairement. Le poste sera affiché à la fin de l'année.

Pour approbation ou adoption :

- PTRDI et acte d'établissement

Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) sert à constituer une liste de l'ensemble des établissements du CSSDM et à émettre un

acte d'établissement pour chaque école. Cette démarche permet de déterminer les locaux disponibles. Le C.É. complète le formulaire pour valider les données de l'acte d'établissement. Aucune correction à apporter.

- Modalités d'application de la Directive sur l'interdiction des cellulaires : *Point à reporter au prochain C.É., après approbation du CPEPE.*

- Photo scolaire 2024-2025 : choix du fournisseur et date  
La direction a reçu beaucoup de plaintes de parents cette année concernant la photo scolaire. Le fournisseur (Stéphane Vairo) offrait des gratuités pour la première année seulement. Le Studio La Pomme Verte offre des gratuités et une ristourne à l'école chaque année. La ristourne est légèrement plus élevée avec un contrat de 2 ans. Les parents étaient généralement satisfaits des photos avec ce fournisseur. Véronique questionne la pertinence de changer de fournisseur chaque année. La photo aura lieu le 10 octobre 2024.

*Résolution 2024-01-16-06*

*Pascal Lafrance propose un engagement de 2 ans avec le studio La pomme verte.*

*Claire Neyrolles seconde.*

- Sorties organisées par les enseignants
  - *Sortie au Planétarium pour le groupe 50-60 : aucun coût pour les parents.*
  - *Classe verte du 17 au 19 juin, pour les 3 groupes de 3<sup>e</sup> année. Le coût est de 300\$ par enfant; les parents en financent environ la moitié. Par le passé, une campagne de financement spécifique (vente de chocolats) était organisée pour permettre aux parents qui le souhaitaient de réduire le montant à déboursier. La campagne de financement de produits de l'érable pourrait servir à financer ce projet. Il serait possible de puiser dans les mesures du fonds 6, École inspirante (15230) et Sorties éducatives en nature (15021 - volet 4), pour financer environ 1/3 du coût.*

Les sorties sont approuvées.

## **8. Mot du/de la représentant.e des enseignant.e.s**

Les enseignants sont contents d'être de retour.

## **9. Mot de l'OPP**

L'organisme fonctionne très bien cette année.

- Reconnaissance des enseignants

Les membres voudraient offrir des quarts d'heure de massage sur chaise aux enseignants, lors de la semaine des enseignants en février 2024. Le coût serait de 1500 \$, l'OPP demande au C.É. de déboursier ce montant.

Véronique suggère de penser à une alternative pour les enseignants qui n'aiment pas les massages. Une alternative est prévue et ne comporte pas de coût. Bernard nomme que tous les enseignants ne seront pas forcément intéressés, mais plusieurs d'entre eux pourraient apprécier ce cadeau. Il va consulter les enseignants pour connaître leur intérêt. Une majorité des parents approuvent l'initiative, à condition que les enseignants soient intéressés et que l'on s'assure de payer pour les places nécessaires seulement.

- Levée de fonds

Une campagne de vente de café sera organisée pour financer la fête de fin d'année, en collaboration avec le café l'Étincelle.

*Résolution 2024-01-16-07*

*Simon Fournier propose l'approbation de cette campagne de financement.*

*Bernard Dostie approuve.*

- Fête de fin d'année

L'OPP souhaite organiser une fête de fin d'année dans la cour d'école et faire venir une compagnie qui proposerait des jeux. La fête pourra être organisée en collaboration avec les enseignants, si ceux-ci souhaitent participer. La fête aurait lieu le 12 juin, et serait remise au 13 en cas de pluie. Julie Lamoureux-Dicaire spécifie que les commentaires sur la compagnie ayant proposé les jeux l'an dernier (45 degrés Nord) n'étaient pas très positifs.

- Fête des finissants-finissantes

L'OPP propose une soirée dansante dans le gymnase, avec pizza, liqueur et kiosque photo. Desjardins serait prêt à financer la fête. Chloé Mérino, une maman de l'OPP, a pris contact avec Desjardins et les commerçants du quartier, afin d'obtenir des commandites. L'événement aurait lieu le vendredi 14 juin. La direction aimerait participer également et tient à souligner l'ensemble du parcours scolaire des élèves. Pascal propose de consulter ses collègues. Les enseignants du 3<sup>e</sup> cycle étaient ouverts à ce que la fête soit organisée par d'autres personnes, tant que ça ne les implique pas outre mesure. Un arrimage sera à faire entre les propositions de l'OPP, des enseignants et de la direction.

- Vente de livres

Une vente de livres jeunesse usagés sera organisée autour de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (23 avril). Les parents pourraient déposer les livres dont ils souhaitent se défaire dans un bac à l'entrée de l'école. Ces livres seraient revendus à prix modiques. L'événement aurait lieu le 24 avril en fin de journée, au gymnase. Les fonds amassés serviraient à l'achat d'un croque-livre à installer devant l'école. Véronique propose d'impliquer les enfants de l'école dans le projet.

*Résolution 2024-01-16-08*

*Véronique Bussières propose l'approbation de la vente de livres et de l'installation du croque-livre.*

*Pascal Lafrance seconde.*

- Fête familiale dansante

L'OPP souhaite organiser une fête dansante dans la cour d'école le mercredi 15 mai. Un DJ et 2 food-trucks seraient présents. La fête serait financée avec les fonds récoltés lors du marché de Noël. Pascal rappelle que le food-truck n'avait pas été un succès à la fête de l'an passé : les produits n'étaient pas abordables pour les enfants et l'attente était très longue. Diverses options sont proposées : explorer l'option de petits kiosques comme au marché de Noël, ou choisir un food-truck proposant des produits bon marché. Claire propose de jumeler la fête de fin d'année et la fête familiale. L'OPP va en discuter et reviendra avec de nouvelles propositions pour le prochain C.É.

- Bon coup : marché de Noël de décembre.

Le marché a été un franc succès. L'OPP remercie l'équipe-école d'avoir permis la tenue de l'événement malgré la grève.

#### **10. Mot du représentant au Comité de parents - région Centre**

Pierre-Laurent rapporte les faits saillants de la dernière réunion.

- Le Comité de parents a présenté des demandes à la Ville de Montréal et au SPVM afin de sécuriser l'abords des écoles. Il y a eu très peu d'évolution sur le plan des corridors scolaires au cours des 20 dernières années. Une étude est en cours à ce sujet.
- Le CSSDM rappelle que la vérification des antécédents judiciaires est obligatoire (formulaire T157) pour tous les bénévoles en contact direct avec des élèves. La direction explique que l'école effectue cette démarche, mais qu'il y aura un ménage à faire pour s'assurer que les dossiers de tous les bénévoles sont à jour.

#### **11. Varia**

Annulation du prochain C.É., puisqu'il y a peu de points urgents et que quelques membres ne sont pas disponibles.



#### **14. Points à reporter à l'ordre du jour du prochain C.É. et suivis**

- Directive sur l'interdiction des cellulaires

Tâches	Responsable	Échéance	Statut
Ménage dans les antécédents judiciaires des bénévoles	Dino		

### 15. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h10.

	
<i>Secrétaire et présidente (Veronique Bussières)</i>	<i>Directeur par intérim</i>